

La municipalité socialiste Lilloise et l'Hôtel des Syndicats

Un de nos collaborateurs parlait, hier, dans un article, de l'ancien Hôtel des Syndicats. La notice suivante, que nous avons reçue, et qui se trouve dans le programme de la fête de la semaine prochaine, est à la fois intéressante et instructive :

Lille, le 29 mai 1909.
Monsieur le Directeur de la « Croix du Nord », dans son numéro d'aujourd'hui fait allusion à l'ancien Hôtel des Syndicats de la rue Léon-Gambetta, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Bourse du Travail.
Je suis assez renseigné sur ce qui se passait jadis à la mairie de Lille.
Vous plairait-il, et à vos lecteurs, de bien vouloir l'histoire de l'ancien Hôtel des Syndicats ?
Le vais vous la dire, persuadé que votre collaborateur n'y verra pas d'inconvénient.

En 1896, aussitôt installée, l'administration municipale collectiviste annonce son intention de créer bientôt une bourse du travail.
Trois longues années se passent.
Enfin, le 29 septembre 1899, le Conseil municipal est prié de voter un crédit de 50.000 francs, à titre de subvention à la Fédération des Syndicats ouvriers. Cette subvention servira à aménager l'Hôtel des Syndicats dans un local de la rue de Béthune, au numéro 21.
L'administration sollicite, en plus, de l'Assemblée le vote d'un crédit annuel de 5.000 francs, pendant 14 ans, pour le paiement du loyer.
Vous 140.000 francs ainsi, au pied levé, parait aller vite en besogne !
La question est renvoyée à la Commission des Finances, qui, dans la séance du 13 octobre, fait adopter les propositions de l'administration.

Non, dit le Préfet, le 6 février 1900 ; la délibération du Conseil ne peut pas être approuvée ! La question n'est pas suffisamment étudiée. La ville ne peut pas accorder de subvention à une Fédération de syndicats et elle ne peut pas s'engager à payer un loyer, sans prendre elle-même l'immeuble à bail.
Dans ces conditions, l'administration municipale propose, à la fin de l'année, un autre moyen au Conseil. Les unions de syndicats n'ont pas la personnalité civile ; mais le syndicat de l'Industrie textile en a une. C'est à lui qu'on donnera pendant huit ans, durée du bail, une somme de 3.500 francs pour le loyer d'une maison, 31, rue Léon-Gambetta, cette fois, et un surplus de 2.500 francs pour la location de grands salons pour fêtes et réunions.
Non, non, répond le Préfet, le 25 janvier 1901. Vous votez 6.000 francs par an pendant un temps donné, au profit du seul syndicat de l'Industrie textile. D'après la jurisprudence administrative, Prenez l'emprunt pour cette opération. Prenez l'emprunt de 2.500 francs chaque année au profit de différents syndicats ou de leur Fédération. Mais ceux-ci devront justifier leurs dépenses.

Entendu, répliqua le Conseil, le 26 février 1901.
Je refuse toute approbation ! écrit-à-vis le 17 juin, un autre empêcheur, le ministre de l'Intérieur. 2.000 francs au syndicat de l'Industrie textile ! Vous le favorisez au détriment des autres syndicats !
Ah ! c'est ainsi que vous l'entendez ! reprennent l'Administration et le Conseil municipal, le 25 juin. Eh bien ! vous allez voir ! Nous votons, maintenant, 3.500 francs, pour assurer le fonctionnement de l'Hôtel des Syndicats (secrétariat, permanence, bulletin, etc.) et, puisque vous n'êtes pas content, nous y ajoutons les 2.500 francs attribués au syndicat de l'Industrie textile. Cela fera 6.000 francs annuellement à la disposition du Conseil d'administration de l'Hôtel des Syndicats !
La municipalité envoie, comme de coutume, au préfet, la délibération du Conseil municipal. Le préfet la transmet au ministre.

Et la municipalité se moque de la réponse.
Le 31 août 1901, elle dit au préfet qu'en attendant, elle a fait faire des travaux considérables dans l'immeuble, qui, consacré au non à l'installation de l'Hôtel des Syndicats, restera affecté à un service municipal.
Vous en avez, un toupet ! réplique-t-elle au préfet, le 16 septembre. Le bail n'étant pas approuvé, la Ville ne pouvait exécuter de travaux d'aménagement dont les dépenses devaient rester à la charge de celui qui les a ordonnés.

Enfin, grâce à l'intervention, sans doute, du citoyen Millerand, ministre du Commerce, le bail est approuvé par le ministre de l'Intérieur qui trouve cependant, 3.500 francs le chiffre de 12.000 francs et réclame des justifications.
On en donne ! on en donne ! on en donne ! Ne vous frottez point ! disent le secrétaire-général de la Fédération et l'administration et le Conseil !
Et, pour obtenir l'approbation des 12.000 francs, le maire adresse une lettre de rappel au préfet, une délégation de la Fédération des syndicats va trouver M. Vincent, le maire offre au préfet de donner des explications, le maire et une délégation de la Fédération des syndicats conviennent d'une entrevue avec M. Demagny, secrétaire-général du ministère de l'Intérieur.
Et, pendant ce temps-là, c'est-à-dire du 20 septembre 1901 au 26 février 1902 — on a discuté le budget de la ville et, sans faire, le 24 décembre 1901, on a ajouté aux 12.000 francs non encore approuvés, une somme de 3.500 francs pour le loyer de l'Hôtel des Syndicats ! Cela fait 15.500 francs.

Le 8 mars 1902, le préfet communique à l'administration une dépêche du 27 février, par laquelle le ministre de l'Intérieur déclare que les justifications fournies par délibération du Conseil sont insuffisantes et met la crainte que l'Hôtel « projeté » — ne soit pas ouvert à tous les syndicats.
Nouvelles explications du maire et du Conseil, au ministre du 17 mai, le 17 juillet, le 11 juillet, le 25 mars 1902, le 17 novembre 1902, le 4 janvier 1903, le 31 mars 1904. L'administration municipale sollicite toujours l'approbation du fameux crédit.
Le ministre fait toujours la sourde oreille.
Il n'approuve rien de rien !
Et cependant, le 3 décembre 1902, un cré-

rière, nous ferons l'annonce pour la réimpression.
M. Vandame. — La loi est cependant la même pour tous.
M. le Président. — Nous savons maintenant que les lois n'ont pas à être respectées par M. Picavet.
Le finis sur ces déclarations de part et d'autre, laissant en conclusion que la municipalité actuelle, en refusant de continuer les largesses de la municipalité socialiste à l'Hôtel des Syndicats a parfaitement agi et n'a fait que défendre les intérêts des contribuables.
Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments respectueux.
UN RENSEIGNEMENT.

LE TOUQUET-PARIS-PLAGE

Trois heures de Lille
MAGNIFIQUE DIGUE DE 8 HECTARES
Inauguration le 1^{er} juillet 1909
FORÊT DE 800 HECTARES
Pour tous renseignements et plans, s'adresser à la Société Générale du Touquet-Paris-Plage (Société de la Côte).

ECHOS

VOTE DE NOS DÉPUTÉS

Voici comment se sont répartis les votes des représentants du Nord sur l'urgence de la proposition de résolution de M. Jules Coutant, demandant la réintégration des postiers révoqués :

Ont voté pour : MM. Defontaine, Delory, Durrieu, Fievet, Ghesquier, Goniaux, Guesde, Melin, Sella.
Ont voté contre : MM. Cochon, Dansette, Debove, Delaune, Dron.
Se sont abstenus : MM. Deltour, Grousseau, Guislain, Lemire, Leroy, Pasqual, M. Plichon était retenu à la Commission des douanes.
Etaient absents par congé : MM. Guillaumin et Vandame.
La Chambre n'a pas adopté par 305 voix contre 115.

NOUVELLES MILITAIRES

Mutations. — Les chefs de bataillon Frantz, du 1^{er} tirailleur sénégalais, et Jardin, du 73^e régiment d'infanterie, sont autorisés à permurer pour convenances personnelles.

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Desgranges, chef de gare à Armentières, passe à Saint Roch (Amiens), en remplacement de M. Cozette, admis à faire valoir ses droits à la retraite.
M. Rimbaux, chef de gare à Avesnes, est nommé à Armentières.
M. Grenier, chef de gare à Roubaix-Watrelles, est nommé à Avesnes.
M. Herreg, chef de station à Loos, est nommé chef de gare à Roubaix-Watrelles.
M. Lemetier, sous-chef de gare à Loos, est nommé chef de gare à Avesnes.
M. Richard, chef de gare à Souse-Bois, est nommé chef de gare à Ermont.
M. Gentil, sous-chef de gare principal à Amiens, est nommé chef de gare à Souse-Bois.
M. Sarazin, sous-chef de gare principal à Tergnier, passe en la même qualité à Amiens.
M. Poidavin, sous-chef de gare à Compiègne, est nommé sous-chef de gare principal à Tergnier.
M. Lesage, chef de gare à Lumbres, est nommé chef de gare à Rang-du-Fliers.
M. Bertin, chef de gare à Darnetael, est nommé chef de gare à Lumbres.
M. Delcourt, chef de gare à Hirson, est nommé chef de gare à Busigny.
M. Dangre, chef de gare à Busigny, est nommé chef de gare à Hirson.
M. Lesch, chef de gare à Berguette, est nommé chef de gare à Busigny.
M. Destock, chef de gare à Libercourt, est nommé chef de gare à Berguette.
M. Thiland, sous-chef de gare principal à Lille, est nommé chef de gare à Libercourt.
M. Bréhy, sous-chef de gare principal à Douai, passe en la même qualité à Lille.
M. Zoude, sous-chef de gare à Douai, est nommé chef de gare principal à la même résidence.

MARCHÉS

COURS DES MARCHÉS DES AVOINES DE LA REGION DU NORD

Lille, le 29 mai 1909.
Avoines jaunes. — Courant 22.50 vendeur; prochain 22.50 vendeur; juillet-août 21.75 nominal; 4 derniers 18.25 acheteur. Stock 300 qx. Tendence calme.
Avoines blanches. — Courant 22.25 acheteur; 22.50 vendeur; prochain 22.75 vendeur; juillet-août 22.40 acheteur; 4 derniers 18.60 vendeur. Stock 1050 qx. Circulation 600 qx. Tendence calme.
En raison des fêtes de la Pentecôte, le marché est clos jusqu'à mercredi.

Lille. — SUCRES. — Sucres cassés: 65.50 de pain n° 1; 60.9 n° 3; Cuité 1^{er} jet. 27.60 n° 1; 28.80 n° 2; 30.00 n° 3.
A l'ÉTOILE. — 38.80 n° 1; 42.25 et 43.25 n° 2.
COURS DES ALCOOLS EN LIVRABLE. — Courant. — Prochain, 39.50. — Juillet, A. U. 43. — 4 derniers, 39.25. — 8 d'Octobre, 38.50. — 4 premiers, 38.75.

Douai, le 28 mai 1909.
GRAINS (80 k.).
Blé 1^{er} qualité nouveau. 21.85 à 21.75
Blé 2^e qualité nouveau. 20.75 à 21.
Blé 3^e qualité nouveau. 19.75 à 20.
Seigle nouveau. 18.50 à 18.50
Escourgon nouveau. 18.50 à 18.50
Orge. 21.50 à 22.
Avoine nouvelle. 21.50 à 22.
FARINES (100 k. net).
Cylindres. 35.50 à 35.50
Meule. 31.50 à 35.
ISSUS.
Sons mélangés. 16.50 à 16.50
Remouages. 19.50 à 21.
Homas (brute, 92 k. clar. 91 et épuré). K.J.
Clarifiée. 68.50 à 68.50
Epurée. 7.50 à 7.50
Surtout. 5.50 à 5.50
Bruts (Bombay). 5.50 à 5.50
AZOUL. 5.50 à 5.50
Stock de l'Entrepôt :
Pays. 9.50 à 11.50. Sacre blanc 17.25 sacs
Etrangers. 11.50 à 12.50. Id rose. 16.25 id
Sacs. 17.50 à 17.50. Total. 31.50 sacs
Bombay. 21.50
Azof. 20.50

Douai, 23 mai.
Mercure des Marchés aux bestiaux de Douai. — Voici les résultats de la vente des marchés aux bestiaux :

Bœufs amenés... vendus... prix moyen au kilo, 1^{er} qualité, poids vif, 0 fr. 88; poids net, 1 fr. 30; 2^e qualité, poids vif, 0 fr. 78; poids net, 1 fr. 30; 3^e qualité, poids vif, 0 fr. 68; poids net, 1 fr. 10.
Vaches : Amenées... vendues... prix moyen du kilo, 1^{er} qualité, poids vif, 0 fr. 85; poids net, 1 fr. 30; 2^e qualité, poids vif, 0 fr. 75; poids net, 1 fr. 30; 3^e qualité, poids vif, 0 fr. 68; poids net, 1 fr. 10.
Taureaux : Amenés... vendus... pr. moy. du kilo, 1^{er} qualité, poids vif, 0 fr. 85; poids net, 1 fr. 30; 2^e qualité, poids vif, 0 fr. 75; poids net, 1 fr. 30; 3^e qualité, poids vif, 0 fr. 68; poids net, 1 fr. 10.
Moutons à la cheville, 9 fr. 10 et brebis 2 fr. 60, frais payés.

Valenciennes, 23 mai.
Sucres bruts disponibles (premiers Jars) 21.25
Farines 1^{re} qualité 37.50 à 37.50
2^e qualité 33.50 à 33.50
Blés blancs 1^{er} qual. les 80 kil. 23.50 à 23.50
2^e 22.50 à 22.50
3^e 21.50 à 21.50
Avoines 1^{re} qual., les 100 kil. 22.50 à 22.50
Escourgons. 18.50 à 18.50
Seigles. 17.50 à 17.50
Cossottes de chicorée lavées 15.50 à 15.50
Id. id. non lavées 15.50 à 15.50
Stocks des Entrepôts de l'arrondissement de Valenciennes au 23 mai 1909. — Entrepôt de Valenciennes, 0.07 sacs de sucre, don 3.50 de sucre blanc et 4.25 de sucre roux. Entrepôt de Lougnes, 29.30 sacs de sucre. Total 28.20 de sucre blanc et 1.10 de sucre roux.

ARRAS, le 29 mai 1909.
FARINES (100 k.).
1^{re} qual. 37.50
2^e 33.50
3^e 31.50
GRAINES (100 k.).
Seigle. 18.50
Escourg. 17.50
Orge. 21.50
Avoine. 21.50
HUILES.
Éillettes 110.00
Colza étranger 72.00
Lin Plata 60.00
TOURTEAUX.
Éillettes 15.50
Cameline 14.00

ARRAS, le 29 mai 1909.
Marché aux vaches. — On avait amené plus de 800 vaches, génisses et taureaux. Vente peu active, sauf pour quelques juments de tout 1^{er} choix, on constate de la baisse.

ANÉMIE

maladies de l'estomac; guérison certaine et complète par l'Élixir St-Jean. Le flacon : 3 fr. Ph^{ie} I. Beyer, 21, r. Falckher, Lille

LES GRÈVES

A LILLE

Chez les confectionneurs
Samedi soir, les 120 coupeurs grévistes de la maison Couzouze, ont tenu à la Bourse du Travail une réunion à laquelle ont pris part un certain nombre de coupeurs du syndicat. L'ordre du jour suivant a été voté :

« Les coupeurs réunis en assemblée générale félicitent les grévistes de leur attitude et de leur dévouement à la cause générale, leur assurent leur concours moral et pécuniaire jusqu'à complète satisfaction et se séparent aux cris de vive la grève ».

A TOURCOING

Les neuf bûchers de la fluterie de M. Lefebvre rue du Bus, en grève depuis cinq jours, ont repris le travail samedi, à neuf heures du matin. Avec eux sont rentrés à l'atelier les fleuriers et rattachés condamnés au chômage par la grève. Les bûchers ont réintégré leurs métiers aux anciennes conditions.

LILLE-CINÉMA

11-13, Parvis St-Maurice, Lille. Salle confortable, luxueusement décorée. A deux pas de la gare. A proximité de la tête de ligne de tous les tramways. Foyer et salon de lecture ouvert au public. Tous les soirs, à 8 heures et demi, spectacle de gala.
Les dimanches, à 2 heures et demi et à 4 heures et demi.
Les lundis, mercredis et jeudis, à 4 h.

Cofe officielle du Peigné "Type unique" du Marché à terme de Roubaix-Tourcoing

Basée sur la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille
Roubaix-Tourcoing, le 29 mai 1909.

ROUBAIX-TOURCOING

D'après la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille

Mois	COTE précéd.	COTE 1/2	COTE 1/4	CLOTURE	Précéd.	Ce jour	Absteu.	Vendeurs
Janvier	5.80	5.77 1/2	5.77 1/2	5.80	5.77 1/2	5.77 1/2	5.77 1/2	5.77 1/2
Février	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70
Mars	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70
Avril	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70
Mai	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70
Juin	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70
Juillet	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70
Août	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70
Septembre	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70
Octobre	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70
Novembre	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70
Décembre	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70	5.70
Ventes				25.000 k				
Tendances								

Roubaix-Tourcoing. — LAINES. — Affaires traitées à la Corbeille :
Octobre. — 5.000 k. à 5.77, 1^{er} juillet. — 5.000 k. à 5.72, 2^e août. — 5.000 k. à 5.75, 1^{er} id. — 5.000 k. à 5.72, 3^e septembre. — 5.000 k. à 5.72, 1^{er} id.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES DU 29 mai
Havre, vap. fr. Jean-Bart, 148, dm.
SORTIES DU 29 mai
Ipswich, st. ang. Una, 60, phmat
Glasgow, vap. ang. City of Athens, 3571, dm.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :
Middlebrough 27, St. Burgemeister Hackman Dunkerque
Halphong 24, st. Amiral Nielly id
Anvers 28, 3^m. fr. M. de Naillie Portland

DÉPARTS :
Falmouth 28, 3^m. Ostara Ostende (en route d'Iquique avec nitrate)
Falmouth 29, 3^m. Samaritan Dunkerque (avec nitrate)
Northrop 29, st. H. Vicarier Dunkerque
Falmouth 28, 3^m. City of Benares Dublin

PASSAGES. — Gibraltar 27, st. Luciline, Kustendje (Cv) Dunkerque.
St-Vincent (DK) 28, st. Corinthic, Rosario à Dunkerque.
Aïen 27, st. ang. Aboukir, Boma à Dunkerque.
Midra 28, st. Oréclian, B-Ayres à Dunkerque et Glasgow.
Malta 28, st. City of York, Calcutta à Londres et Dunkerque.

BOURSE DE LILLE

DU 29 Mai

CHARBONNAGES	Cours de jour	Cours précédent
Albi (2 janvier 1909)	7495	7495
Aniche (31 décembre 1908)	7495	7495
Blanz (1 ^{er} décembre 1908)	1720	1720
Bray 1 ^{er}	990	990
Bray 10 ^e (15 février 1909)	990	990
Bully-Grenay (15 nov. 1908)	490	490
Carvin 1 ^{er} (1 ^{er} juillet 1908)	990	990
Carvin 10 ^e (1 ^{er} sept. 1908)	250	250
Carvin 20 ^e (3 sept. 1908)	250	250
La Calrairie (originaire)	2830	2825
Courrières (30 sept. 1908)	90	88
Crespin 1 ^{er} (origine)	1000	1000
Douchy (31 décembre 1908)	325	325
Drocourt 1 ^{er} (1 ^{er} mai 1908)	325	325
Drocourt 10 ^e (1 ^{er} oct. 1908)	325	325
Drocourt 20 ^e (1 ^{er} oct. 1908)	325	325
Drocourt le 10 ^e	990	988
Escarpelle (1 ^{er} déc. 1908)	372	370
Ferlay (2 janvier 1909)	880	878
Flines-Roches (coup. 1909)	880	878
Lens entier (30 sept. 1908)	87	87
Lens 10 ^e (30 sept. 1908)	4220	4215
Liévin (1 ^{er} décembre 1908)	241	240
Liévin 20 ^e	2395	2395
Ligny (1 ^{er} juillet 1908)	2395	2395
Marles 20 ^e (15 juin 1908)	3965	3965
Marles 30 ^e (2 janvier 1909)	13530	13530
Meurchin 1 ^{er} (15 juillet 1908)	2749	2749
Meurchin 2 ^e (31 août 1908)	2749	2749
Nord d'Alais (origine)	2375	2375
Ostricourt (10 janvier 1909)	1520	1519
Thivencelles (fév. 1908)	1520	1519
Victoriole act. (15 nov. 1908)	153	153
Victoriole 10 ^e	153	153

BANQUES (Actions)

Crédit du Nord... 698 - 698
Valeurs diverses... 1305 - 1305
Deville et Cie... 1099 - 1099

VALEURS DIVERSES

Gar de Wazemmes... 576 - 576
Roubaux... 410 - 400
S-Sauv-Appas (15 janv. 1909) 3815 - 3815
Blanche-S-Vast (15 juillet 08) 2100 - 2060
Denain-Anzin (1^{er} déc. 08) 2100 - 2060
Forges S-Amand (30 juin 08) 740 - 740
Senelle (30 juin 1908) 224 50 - 224 50
Margarine-Béth. (1^{er} oct. 08)

Petite Bourse du 29 au comptant

VALEUR	Off.	Cot.	VALEUR	Off.	Cot.
3 0/0	97.75	97.75	Ville de Paris	424.50	424.50
4 0/0	104.50	104.50	1865	104.50	104.50
5 0/0	110.50	110.50	1870	104.50	104.50
6 0/0	116.50	116.50	1875	104.50	104.50
7 0/0	122.50	122.50	1880	104.50	104.50
8 0/0	128.50	128.50	1885	104.50	104.50
9 0/0	134.50	134.50	1890	104.50	104.50
10 0/0	140.50	140.50	1895	104.50	104.50
11 0/0	146.50	146.50	1900	104.50	104.50
12 0/0	152.50	152.50	1905	104.50	104.50
13 0/0	158.50	158.50	1910	104.50	104.50
14 0/0	164.50	164.50	1915	104.50	104.50
15 0/0	170.50	170.50	1920	104.50	104.50
16 0/0	176.50	176.50	1925	104.50	104.50
17 0/0	182.50	182.50	1930	104.50	104.50
18 0/0	188.50	188.50	1935	104.50	104.50
19 0/0	194.50	194.50	1940	104.50	104.50
20 0/0	200.50	200.50	1945	104.50	104.50

BOURSE DE LILLE

DU 29 Mai

CHARBONNAGES	Cours de jour	Cours précédent
Albi (2 janvier 1909)	7495	7495
Aniche (31 décembre 1908)	7495	7495
Blanz (1 ^{er} décembre 1908)	1720	1720
Bray 1 ^{er}	990	990
Bray 10 ^e (15 février 1909)	990	990
Bully-Grenay (15 nov. 1908)	490	490
Carvin 1 ^{er} (1 ^{er} juillet 1908)	990	990
Carvin 10 ^e (1 ^{er} sept. 1908)	250	250
Carvin 20 ^e (3 sept. 1908)	250	250
La Calrairie (originaire)	2830	2825
Courrières (30 sept. 1908)	90	88
Crespin 1 ^{er} (origine)	1000	1000
Douchy (31 décembre 1908)	325	325
Drocourt 1 ^{er} (1 ^{er} mai 1908)	325	325
Drocourt 10 ^e (1 ^{er} oct. 1908)	325	325
Drocourt 20 ^e (1 ^{er} oct. 1908)	325	325
Drocourt le 10 ^e	990	988
Escarpelle (1 ^{er} déc. 1908)	372	370
Ferlay (2 janvier 1909)	880	878
Flines-Roches (coup. 1909)	880	878
Lens entier (30 sept. 1908)	87	87
Lens 10 ^e (30 sept. 1908)	4220	4215
Liévin (1 ^{er} décembre 1908)	241	240
Liévin 20 ^e	2395	2395
Ligny (1 ^{er} juillet 1908)	2395	2395
Marles 20 ^e (15 juin 1908)	3965	3965
Marles 30 ^e (2 janvier 1909)	13530	13530
Meurchin 1 ^{er} (15 juillet 1908)	2749	2749
Meurchin 2 ^e (31 août 1908)	2749	2749
Nord d'Alais (origine)	2375	2375
Ostricourt (10 janvier 1909)	1520	1519
Thivencelles (fév. 1908)	1520	1519
Victoriole act. (15 nov. 1908)	153	153
Victoriole 10 ^e	153	153

BANQUES (Actions)

Crédit du Nord... 698 - 698
Valeurs diverses... 1305 - 1305
Deville et Cie... 1099 - 1099

VALEURS DIVERSES

Gar de Wazemmes... 576 - 576
Roubaux... 410 - 400
S-Sauv-Appas (15 janv. 1909) 3815 - 3815
Blanche-S-Vast (15 juillet 0